

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 02 mars 2020 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2020-02-17

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-septième jour du mois de février de l'an deux mille vingt à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

Le conseiller Bruno Lavallée a motivé son absence.

Rs.2020-02-049

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 février 2020 avec la modification suivante :

REPORTER :

L'item 18.2

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-050

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 FÉVRIER 2020.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 03 février 2020 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 février 2020, tel que rédigé par la greffière adjointe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2020-02-051

DEMANDE DU CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES DU QUÉBEC.

Attendu que Monsieur Paul-Émile Fontaine, directeur, transmet une demande de contribution financière du Conseil canadien des Aveugles du Québec;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 200 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Conseil canadien des Aveugles du Québec à titre de contribution financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-052

INVITATION À LA 27^e DÉGUSTATION VINS ET FROMAGES, ORGANISÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 165 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, aux Chevaliers de Colomb – Conseil 2825-14 Acton Vale, pour l'achat de TROIS (3) billets au coût de 55.00 \$ chacun pour assister à la « Dégustation vins et fromages » qui aura lieu le 14 mars 2020, au Centre Communautaire d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-053

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONCEPTION ET LA DISTRIBUTION DU GUIDE TOURISTIQUE DE LA RÉGION D'ACTON – VERSION 2020-2021.

Attendu que pour une 13^e année consécutive, l'équipe du journal La Pensée de Bagot produira le Guide touristique de la région d'Acton – Version 2020-2021;

Attendu que la participation financière de la Ville est sollicitée pour la conception et la distribution de cet outil essentiel pour notre milieu;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Qu'après acceptation des épreuves, la Ville autorise une dépense d'un montant de 1 500 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-349, au Journal La Pensée de Bagot pour l'achat de deux (2) pages à l'intérieur du couvercle du guide touristique;

Que le paiement total de cette dépense soit effectué SEULEMENT lors de la livraison du guide touristique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-054

DEMANDE DU CENTRE DE BÉNÉVOLAT D'ACTON VALE INC.

Attendu que le Centre de bénévolat d'Acton Vale Inc. demande à la Ville d'Acton Vale, une participation financière, afin d'assurer la continuité des

services dans la MRC d'Acton;

En conséquence la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 750 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 au Centre de bénévolat d'Acton Vale Inc. à titre de participation financière, afin d'assurer la continuité des services dans la MRC d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2020-02-055

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'adopter le rapport d'activité annuel de mise en œuvre du schéma de couverture de risques, tel que soumis et de le transmettre à la MRC d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-056

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LE SIGNATAIRE D'UNE DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PESTICIDES ET SES RÉGLEMENTS.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu que la directrice générale, Madame Nathalie Ouellet, OMA, soit autorisée, au nom de la Ville d'Acton Vale, à signer tout document pour l'obtention d'un permis délivré par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de la Loi sur les pesticides et ses règlements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-057

AUTORISATION MUNICIPALE DE COLPORTAGE AUX REPRÉSENTANTS ACCRÉDITÉS DE BELL CANADA

Attendu que la compagnie Bell est prête à poursuivre les travaux de développement entamés en 2019, afin de rendre accessible son réseau de fibre optique dans plusieurs quartiers d'Acton Vale actuellement non couverts;

Attendu que la compagnie Bell souhaite être en mesure d'informer les citoyens d'Acton Vale de l'arrivée d'un nouveau service d'Internet sans fil;

En conséquence la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise les représentants de la compagnie Bell à faire du colportage auprès des citoyens concernés;

Que la Ville d'Acton Vale accorde un permis de colportage pour une durée de sept (7) jours, au coût de 300 \$, avec possibilité de renouvellement,

Que les représentants devront s'en tenir **qu'à une seule visite** chez les citoyens. Advenant le cas où les représentants doivent laisser un avis, ils devront attendre un retour d'appel du citoyen pour retourner à la même adresse. Ils devront également prendre acte sur-le-champ d'un refus signifié par des citoyens ne désirant ne pas les accueillir.

Si aucune plainte n'est formulée auprès des autorités municipales, la Ville accordera la possibilité de renouveler le permis de colportage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-058

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE OFFRE DE SERVICE SOUMISE PAR NATURE-ACTION QUÉBEC (NAQ)

Attendu que Nature-Action Québec a soumis une offre de service en vue de la réalisation de deux plans de déplacement, soit un par école, afin de créer un environnement sécuritaire pour les élèves qui se déplacent à pied ou à vélo entre la maison et l'école;

Attendu que le coût total du projet représente une somme de 9 150 \$ et que ce montant est couvert par une subvention accordée à NAQ;

En conséquence la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, ladite offre de service;

Qu'aucune facturation ne sera envoyée à la Ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-059

RÉSOLUTION POUR DÉCRÉTER DES TRAVAUX MUNICIPAUX.

Attendu la *Loi sur les Travaux municipaux*;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

De décréter les travaux suivants ainsi que le mode de financement de ces travaux :

- Travaux de rechargement de la rue Gauthier. Cette dépense, estimée à 127 250 \$, est financée à même les surplus libres ;
- Travaux de rechargement, de pavage et de bordure de la rue Pelchat. Cette dépense, estimée à 109 240 \$, est financée à même les surplus libres de l'ordre de 87 240 \$ et de 22 000 \$ à même les

surplus affectés;

- Prolongement de la 3^e Avenue. Cette dépense, estimée à 67 310 \$, est financée à même les surplus libres;
- Prolongement des infrastructures de la nouvelle rue dans le parc industriel. Cette dépense, estimée à 500 000 \$, est financée à même les surplus libres;
- Aménagement extérieur de la gare pour un projet de vélo-gare. Cette dépense, estimée à 328 719 \$, est financée d'un montant de 168 719 \$ à même les surplus affectés et de 160 000 \$ à même une subvention du Fonds d'appui au rayonnement des régions ;
- Aménagement de l'espace vert au coin des rues St-André et Landry. Cette dépense, estimée à 15 000 \$, est financée à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-060

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DE TROIS FACTURES À LA MRC D'ACTON POUR DES TRAVAUX DANS LES COURS D'EAU.

Attendu que des travaux sont complétés dans le cours d'eau Clément Gaudet branche 1;

Attendu que des travaux sont, soit partiellement complétés dans le cours d'eau Leclerc;

Attendu que des travaux sont, soit partiellement complétés dans le cours d'eau Demers;

Attendu que la MRC d'Acton a procédé à la facturation pour les dépenses encourues à ce jour dans le traitement des dossiers;

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 976 du *Code municipal du Québec*, les coûts engagés par la MRC d'Acton sont répartis entre les municipalités concernées;

Attendu que la Ville d'Acton Vale adoptera des règlements de tarification des dépenses pour les travaux des cours d'eau Leclerc et Demers;

Attendu que le total des trois factures s'élève à 9 846.21 \$;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 423.50 \$, ainsi que son paiement, à même le fonds général au poste budgétaire 02-460-00-529, pour la facture portant le numéro CRF2000010, émise à cet effet par la MRC d'Acton;

D'autoriser une dépense d'un montant de 4 420.15 \$, ainsi que son paiement, à même le fonds général au poste budgétaire 02-460-00-529, pour

la facture portant le numéro CRF2000013, émise à cet effet par la MRC d'Acton;

D'autoriser une dépense d'un montant de 5 002.56 \$, ainsi que son paiement, à même le fonds général au poste budgétaire 02-460-00-529, pour la facture portant le numéro CRF2000021, émise à cet effet par la MRC d'Acton;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-02-061

PARTICIPATION AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ)

Considérant que la Société d'habitation du Québec a instauré un programme-cadre qui a pour objet de favoriser la mise en place par la municipalité des mesures pour stimuler la revitalisation de la vocation résidentielle en déclin dans un ou des secteurs restreints de son territoire;

En conséquence le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale demande à la Société d'habitation du Québec de participer à la programmation 2020-2021 du programme Rénovation Québec;

Que la Ville d'Acton Vale désire adhérer au Volet II et demande un budget de 50 000 \$ Ce montant total d'aide financière sera assumé en parts égales par la municipalité et la SHQ.

D'autoriser une dépense d'un montant de 50 000 \$, ainsi que son paiement au poste budgétaire 02-639-00-970. De financer cette dépense à même les surplus libres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

.... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil en prend acte.

...L'item 18.2 est reporté à une séance ultérieure.

VARIA

Rs.2020-02-062

VOTE DE FÉLICITATIONS.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu :

Que la ville adresse ses plus sincères félicitations aux membres du comité organisateur du 51^e Tournoi Provincial Midget d'Acton Vale, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont participé activement à la réussite de ce tournoi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 10.

Mme Lise Leclerc	<ul style="list-style-type: none">• Remercie le conseil pour le don remis au Conseil canadien des aveugles.
------------------	---

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et douze minutes (20;12).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date